

LA TUNISIE : UNE DÉMOCRATIE ACCOMPLIE EN TRANSITION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire d'amitié France – Tunisie à Tunis et à Gafsa

22 au 25 avril 2019

Une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Tunisie, conduite par son président, M. Jean-Pierre Sueur, et composée de M. Claude Kern, vice-président, et de M. Jean-Pierre Grand, membre du groupe, s'est rendue en Tunisie, du 22 au 25 avril.

Ce déplacement est intervenu quelques mois avant les élections législatives et présidentielles, qui auront lieu à la fin de l'année. Dans un paysage politique en pleine recomposition, l'enjeu principal est la poursuite des réformes menées depuis la révolution, dans un contexte économique et social tendu. La croissance doit en effet permettre de résorber le chômage de masse, notamment chez les jeunes diplômés, dans un contexte marqué par l'influence des syndicats et par les exigences du Fonds monétaire international (FMI). La Tunisie doit aussi conserver un niveau élevé de dépenses militaires et sécuritaires, notamment du fait de la situation en Libye. Ces questions ont été abordées avec **M. Youssef Chahed, chef du Gouvernement tunisien.**



*La délégation autour de M. Youssef Chahed,
chef du Gouvernement tunisien*

I. L'économie tunisienne face au défi du retour à une croissance durable et inclusive

Avec plus de 1 300 entreprises et des investissements dans les secteurs de l'aéronautique, de l'automobile et du textile tout particulièrement, la France est le premier partenaire économique de la Tunisie, mais aussi le premier pays étranger pourvoyeur d'emplois.

Le ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale, M. Zied Laadhari, a présenté au groupe d'amitié les principaux chantiers économiques du pays. Parmi eux, le projet de loi sur le climat des affaires porte de grandes ambitions pour améliorer l'attractivité de la Tunisie, *via* une simplification des règles et procédures applicables aux activités économiques. En outre, une réforme structurelle des entreprises publiques va être engagée pour libérer le potentiel de croissance et d'exportation de nombreux secteurs d'activité. Des partenariats public-privé vont être noués, auxquels des entreprises étrangères pourront participer. L'enjeu est également de soulager les finances publiques et d'améliorer la qualité des services rendus aux Tunisiens.

Les autorités tunisiennes n'entendent pas se limiter à l'accueil des sous-traitants, mais souhaitent proposer de véritables partenariats industriels pour intégrer les entreprises tunisiennes au plus haut niveau de la chaîne de valeur. Les énergies renouvelables, l'industrie manufacturière et les ressources naturelles offrent des relais de croissance significatifs à moyen terme. La Tunisie a par ailleurs comme atout majeur une main-d'œuvre qui se caractérise par son haut niveau de qualification.

Le secteur du tourisme est un autre pilier de l'économie tunisienne. Il représente environ 8 % du PIB et près de 14 % des emplois directs et indirects. **Si la vague d'attentats de 2015 a profondément affecté la Tunisie, la reprise du tourisme a été confirmée en 2018** avec une hausse des recettes de 26 %, et surtout plus de 8 millions de touristes, dépassant même les chiffres de 2010, année de référence pour le secteur.

L'objectif présenté par M. René Trabelsi, ministre du Tourisme et de l'Artisanat, est d'atteindre 9 millions de visiteurs cette année, notamment en dépassant la barre du million de touristes français. Ancien professionnel du tourisme, il entend remettre au goût du jour des destinations telles que Tozeur ou Tabarka, grâce à des investisseurs étrangers. Le projet d'ouverture plus large de l'espace aérien tunisien devrait, par ailleurs, permettre d'attirer de nouvelles compagnies et d'ouvrir des lignes supplémentaires.



La délégation avec M. René Trabelsi, ministre du Tourisme et de l'Artisanat

Il faut dire que les esprits ont été marqués par l'attentat du Musée du Bardo du 18 mars 2015. La délégation a d'ailleurs déposé une gerbe et s'est recueillie en mémoire des victimes, parmi lesquelles quatre Français ayant trouvé la mort et six ayant été blessés.

L'image de la Tunisie doit être réhabilitée dans les médias, pour redevenir la destination préférée des Français. Aussi, la délégation considère-t-elle que les recommandations aux voyageurs du Quai d'Orsay pourraient être reconsidérées, en particulier dans les zones touristiques, pour tenir compte des efforts réalisés en vue de renforcer la sécurité et de juguler la menace terroriste.

II. Des échanges concrets et une coopération fructueuse avec le parlement tunisien

L'Assemblée des représentants du peuple est l'un des acquis de la révolution,

permettant à la Tunisie d'inscrire pleinement la démocratie parlementaire dans le jeu politique.

S'y déroulent désormais des grands débats nationaux, et s'y préparent les futures réformes économiques, ainsi que des mesures de démocratisation et de libéralisation de la société tunisienne. Ces enjeux, ainsi que l'actualité parlementaire, ont ainsi été évoqués avec **M. Mohamed Ennaceur, président de l'Assemblée.**

La délégation a particulièrement salué **l'engagement des parlementaires en faveur de l'émancipation des femmes, symbole emblématique de « l'exception tunisienne ».** La Tunisie a toujours été précurseur dans le monde arabe en la matière. Elle s'est dernièrement engagée dans une réforme ambitieuse – car hautement symbolique – des successions pour instaurer l'égalité entre les femmes et les hommes. En effet, la législation actuelle prévoit que la part de la femme au même degré de parenté ne représente que la moitié de celle de l'homme.

Le projet de loi sur l'égalité successorale a été validé le 23 novembre 2018 en Conseil des ministres, dans une rédaction prévoyant une liberté de choix mais faisant de l'égalité le principe. Le texte, actuellement examiné en commission, ne devrait pas être adopté avant les élections, compte-tenu d'un calendrier parlementaire chargé.



La délégation avec M. Mohamed Ennaceur, président de l'Assemblée

Cette audience a également permis de dresser un premier bilan du **jumelage parlementaire européen mis en place dans le cadre du programme d'appui à l'accord d'association et à la transition (P3AT)** entre la Tunisie et l'Union européenne. Le parlement tunisien, dont le poids politique et institutionnel a été renforcé par la nouvelle constitution, a souhaité bénéficier de l'expertise européenne pour consolider son administration et ainsi exercer efficacement son pouvoir législatif.

Ce jumelage administratif comporte six volets, pilotés conjointement par des experts français et italiens. **Le Sénat français a pris**

en charge l'essentiel du volet relatif à la gestion des ressources humaines et celui portant sur l'amélioration de la gestion des bâtiments, de l'espace et des moyens matériels, à travers des visites d'études et des contributions d'experts.

Le soutien du Sénat a été très apprécié, témoignant d'une coopération concrète entre les deux assemblées.



La délégation devant le mémorial du Bardo

III. La langue française, l'éducation et la culture au cœur de la relation franco-tunisienne

Du fait d'un système éducatif hérité du président Habib Bourguiba qui a tenu à une forte présence du français en son sein, 52 % des Tunisiens sont francophones, soit la part la plus élevée parmi les pays du Maghreb.

La délégation du groupe d'amitié a rencontré **M. Hatem Ben Salem, ministre de l'Éducation**. Si celui-ci fait de la langue française un moyen pour la jeunesse de s'ouvrir sur le monde et d'accéder à une culture démocratique et humaniste, **il a dit constater un net recul de la francophonie au cours des dernières années**, du fait notamment de la montée en puissance dans les médias des cultures anglophones et moyen-orientales.

Le français est devenu une langue étrangère pour la grande majorité des élèves tunisiens. Pour preuve, 87 % des lycéens ont échoué aux examens nationaux de français. Cette situation est d'autant plus problématique que les sciences dures, les mathématiques et l'informatique sont enseignées en français, qui est aussi la langue utilisée dans la majorité des filières universitaires. Seules les classes moyennes et aisées des grandes villes gardent un lien avec la culture française, délaissant un secteur

public en crise pour des établissements privés privilégiant le bilinguisme.

Bien que la France se soit engagée dans une politique volontariste en vue du prochain sommet de la francophonie, qui aura lieu en 2020 à Tunis, **une triple rupture, à la fois économique, sociale et territoriale, est survenue et menace la place de la langue française en Tunisie.**

La stratégie française reste brouillée par **l'augmentation des droits d'inscription à l'université pour les étudiants extra-communautaires, qui a été mal perçue en Tunisie.** En effet, alors que poursuivre des études en France est considéré comme un véritable levier d'émancipation sociale et culturelle, cette hausse conduirait à fermer les portes de nos universités à une partie de la jeunesse tunisienne. Ce sujet a été abordé par l'ensemble des interlocuteurs rencontrés par la délégation, y compris à Gafsa, et a occupé la majeure partie de la rencontre avec le **ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Slim Khalbous.**



Réunion de travail avec M. Slim Khalbous, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

La Tunisie est le quatrième pays d'origine des étudiants étrangers en France, mais le premier rapporté à sa population, tandis que 65 % des boursiers du gouvernement tunisien étudient en France. Les autorités tunisiennes s'étonnent que des dispositifs spécifiques n'aient pas été prévus pour les pays de l'Afrique francophone. Ceci d'autant plus que la perspective d'études supérieures en France est l'un des facteurs d'attractivité du réseau scolaire français, que la France entend justement étendre comme relai opérationnel de la francophonie. L'impact de cette annonce sur les inscriptions tunisiennes à Campus France est visible, qui ont baissé de 25% cette année.

Le projet d'université franco-tunisienne pour l'Afrique et la Méditerranée, dont l'ouverture est prévue en septembre 2019, a aussi été abordé. Fruit d'une coopération entre les universités françaises et tunisiennes, ce nouvel établissement proposera une co-diplômation française et tunisienne, en vue de

permettre à la Tunisie de se positionner comme **un pôle d'excellence et de formation pour l'Afrique francophone**.

IV. Gafsa, symbole des enjeux du développement économique et social de l'intérieur du pays

La délégation s'est rendue à Gafsa, ville située au Sud-Ouest de la Tunisie. Elle y a eu des échanges francs et fructueux avec les autorités locales, à savoir **le gouverneur de la province de Gafsa, M. Mondher Laribi, et le conseil municipal de Gafsa, dirigé par le maire de la ville, M. Helmi El Hani**.

La transition démocratique s'est déclinée jusque dans les territoires avec les **élections municipales du 6 mai 2018**. Les Tunisiens ont pu choisir pour la première fois de leur histoire leurs élus au travers d'un scrutin libre et pluraliste. Gafsa est ainsi représentée et administrée par un conseil municipal formé d'élus qui sont, pour une très grande partie, issus de la société civile et dont ce mandat constitue le premier engagement. Les principaux partis politiques se sont accordés pour diriger ensemble la ville, avec comme priorité essentielle le désenclavement économique, social et culturel de Gafsa.

L'économie du gouvernorat est extrêmement dépendante de la production minière. La Tunisie dispose d'importantes ressources de phosphates, gérées par la Compagnie des phosphates de Gafsa (CPG). Si elle a permis le développement de la région, l'exploitation de ces minerais a un impact direct sur l'environnement et sur la santé des Gafsiens. De plus, seul employeur stable de la région, la CPG applique une logique clientéliste dont il résulte des conflits sociaux latents, en particulier avec une jeunesse gafsiennne qui se cherche un avenir. Du fait de l'accroissement des tensions observées depuis 2011 et d'une chute de la production, l'entreprise publique est désormais déficitaire et les conséquences

sociales explosives d'une possible faillite inquiètent les autorités publiques.

Les autorités locales gafsiennes attendent beaucoup de la France, qui a annoncé la construction d'un nouvel hôpital, financé par un accord de conversion de dette. Géré par l'Agence française de développement (AFD), il doit permettre d'améliorer l'accès aux soins et le traitement des maladies chroniques.

Le principal obstacle résidera dans la difficulté à recruter des médecins spécialistes peu enclins à s'installer dans cette région éloignée. Par ailleurs, **l'agriculture et le tourisme sont des secteurs considérés par les autorités locales comme porteurs de perspectives de développement économique**.



Inauguration par la délégation de l'Alliance française de Gafsa avec M. Helmi El Hani

Enfin, la délégation a inauguré la première Alliance française de Gafsa. Du fait des perspectives et opportunités qu'elle offre, la promotion de la culture et de la langue françaises ne doit pas être cantonnée aux villes littorales mais doit s'étendre à toute la Tunisie, en priorité aux régions qui attendent encore de percevoir le dividende économique et social de la transition démocratique. A cet égard, cette Alliance française de Gafsa est un signe. Elle sera suivie de celle de Gabès.

Composition de la délégation



M. Jean-Pierre SUEUR
Président du groupe d'amitié
Sénateur du Loiret
(Socialiste et Républicain)



M. Claude KERN
Vice-président du groupe d'amitié
Sénateur du Bas-Rhin
(Union centriste)



M. Jean-Pierre GRAND
Membre du groupe d'amitié
Sénateur de l'Hérault
(Les Républicains)